

Nantes, le 19 juillet 2024

Monsieur Michel MENARD
Président
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
BP 94109
44041 NANTES CEDEX 1

/24-CB/VC

**Objet : « Le Ségur des oubliés » - Financement des accords agréés du 4 juin 2024
BASSMS**

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à l'arrêté d'agrément, publié au Journal Officiel du 26 juin dernier, des deux accords du 4 juin concernant la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASSMS), qui rend ces derniers opposables aux financeurs de notre secteur.

Nous avons pris connaissance de la communication de Départements de France demandant le gel de cette mesure « dans l'attente de l'engagement d'une compensation intégrale par l'Etat de ses conséquences financières pour les Départements ».

Comme l'ensemble des financeurs de notre secteur d'activités très diverses, nous sommes nous-mêmes en attente forte des engagements de l'Etat pour financer l'octroi du Ségur à tous les professionnels qui n'en bénéficiaient pas encore dans le cadre de la politique salariale (soit une indemnité de 238 € bruts par mois, à compter du 1^{er} janvier 2024 à l'ensemble des salariés non concernés jusqu'à présent, quel que soit leur secteur d'activité).

Dans le contexte économique et social très délicat qui pèse d'ores et déjà sur les structures que nous représentons, la mise en œuvre de cette mesure dite du Ségur pour tous est une obligation, et non une option. Sans financements correspondants, un danger majeur pèserait sur les équilibres budgétaires, les trésoreries et, plus globalement, sur l'avenir économique du secteur déjà très obscurci.

Aussi, vous comprendrez qu'il nous soit essentiel de connaître le positionnement précis de chaque financeur concernant cette mesure. C'est pourquoi nous sollicitons par ce courrier votre éclaircissement à ce sujet, ainsi qu'une rencontre afin de pouvoir en échanger.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Pour l'URIOPSS Pays de la Loire,
Caroline URBAIN
Présidente,



Pour la FAS Pays de la Loire,
Jean-Claude LAURENT
Président,

